



Communiqué de presse  
Lundi 17 mai 2021

## **CVE, Énergie Partagée et Enercoop concrétisent le premier grand parc photovoltaïque sans recours au soutien tarifaire de l'État**

En Saône-et-Loire (71), le parc de Bissey-sous-Cruchaud, mis en service en avril, est la première grande centrale photovoltaïque neuve en France à vendre son électricité sans passer par un mécanisme de soutien de l'État. Le projet a été développé par CVE, producteur indépendant d'énergies renouvelables, et Énergie Partagée, acteur de référence de l'accompagnement de projets de territoires à gouvernance citoyenne. Enercoop achète directement l'énergie renouvelable de cette grande centrale solaire de 5,6 MWc, qui produira l'équivalent de la consommation électrique de 3 000 habitants.

### **UNE PREMIÈRE QUI DÉMONTRE LA MATURITÉ ÉCONOMIQUE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Depuis sa mise en service en avril 2021, le parc photovoltaïque de Bissey est le **tout premier qui vend son électricité sans recourir aux tarifs régulés d'achat d'électricité**. Jusqu'à présent, les grands projets solaires et éoliens ont toujours eu besoin d'un tarif d'achat subventionné pour être viables économiquement. Mais la filière photovoltaïque, et plus largement le secteur des ENR, a tenu sa promesse de diminution constante de ses coûts.

Cette nouvelle étape permet donc de **passer à la vitesse supérieure en matière de transition énergétique** et de favoriser l'émergence d'un parc photovoltaïque comme celui de Bissey-sous-Cruchaud : **le fournisseur coopératif d'électricité verte Enercoop s'est engagé à acheter auprès de CVE et Énergie Partagée l'énergie produite par le parc, via un contrat de gré à gré, un PPA (Power Purchase Agreement)**. L'achat direct de cette électricité sur 30 ans permettra à ce projet de se passer de tout soutien public. C'est également grâce à l'implication des banques de l'économie sociale et solidaire, La Nef et Triodos, que cette réussite a pu se concrétiser.

#### **Chiffres clés :**

- **Superficie** : 6,9 ha, soit 10 terrains de football
- **Puissance installée** : 5,5 MWc
- **Nombre de modules** : 13 716
- **Production** : 6450 MWh /an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 3000 habitants
- **Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées** : 500

## LES PPA : UN SYSTÈME EN PLEIN ESSOR

Les PPA vont s'imposer dans les années à venir sur le marché des énergies renouvelables. Nombre d'entre eux seront adossés à des parcs amortis ayant bénéficié d'un soutien public par le passé. Mais les plus innovants sont les PPA qui rendront possible la construction de nouveaux projets. Ce dont se réjouit Enercoop, le premier fournisseur à mettre en place un tel contrat : « *Nous répondons à la promesse faite à nos client·e·s : leur facture permet d'accélérer une transition énergétique verte, locale et citoyenne* », explique Amandine Albizzati, directrice générale d'Enercoop.

**Depuis sa création, CVE s'est forgé sur une conviction : l'énergie verte doit être produite localement et commercialisée via des modèles d'achat direct**, permettant à la fois de réduire l'impact environnemental de cette activité et de contribuer à la transition énergétique. « *Avec ce projet, CVE affirme son ambition d'accélérer le déploiement de son offre d'énergie verte locale vendue en direct aux fournisseurs, entreprises et collectivités, en France et à l'international. Déclinée en autoconsommation, PPA et Garanties d'Origine, elle nous permet d'apporter des réponses solides aux enjeux environnementaux de nos clients* » détaille Pierre de Froidefond, co-président de CVE.

## DES PROJETS « VERTS » QUI BÉNÉFICIENT PLEINEMENT À LEUR TERRITOIRE D'IMPLANTATION

Pour CVE, Enercoop et Énergie Partagée, les projets d'énergies renouvelables doivent se penser et **se construire en collaboration avec les territoires, en y associant les habitants et les partenaires institutionnels**. Comme le souligne Erwan Bouvard, directeur du mouvement national des énergies renouvelables citoyennes Énergie Partagée, « *Le parc photovoltaïque de Bissey-sous-Cruchaud a été rendu possible par une dynamique de co-développement prenant en compte les intérêts d'une diversité d'acteurs.* ».

**C'est ainsi tout le territoire qui est gagnant** : les habitants qui bénéficient d'une énergie renouvelable, les entreprises locales qui sont préférentiellement choisies pour la réalisation des travaux mais aussi les communes d'implantation. **Sur 30 ans, le projet de Bissey-Sous-Cruchaud représente environ 1M€ de taxes locales et près de 400 k€ de loyer.**

Enfin, détenant 49% des parts du projet, **Énergie Partagée s'est engagée à rétrocéder 20 % du capital aux acteurs du territoire** (commune, communauté de communes, syndicat d'énergie...), une fois la centrale mise en service.

### A propos de CVE

*CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies. Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, hydroélectriques et des unités de méthanisation pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est de créer les modèles énergétiques de demain en produisant des énergies renouvelables locales pour répondre aux besoins des fournisseurs, des entreprises et des collectivités dans un modèle de vente directe de l'énergie. C'est au travers de son offre d'énergie verte RespeeR que CVE déploie cette approche du marché. Le groupe est certifié ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015. Implanté à Marseille, avec 6 bureaux régionaux, CVE est présent à l'international au travers de ses filiales au Chili, aux États-Unis et en Afrique du Sud. Le parc photovoltaïque d'une puissance de 441 MWc produit en année pleine l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de près de 343 000 habitants. Le groupe emploie 210 salariés et prévoit de multiplier son parc par 5 d'ici 2025. . Pour plus d'informations : [www.cvegroup.com](http://www.cvegroup.com)*

### Contact presse

Stéphanie Kanoui – [stephanie@agencethedesk.com](mailto:stephanie@agencethedesk.com) – 06 11 66 00 50

## **A propos d'Énergie Partagée**

*Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance depuis 2010 les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités territoriales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques et sociales générées. À ce jour, quelque 220 initiatives partout en France ont été labellisées projet citoyen d'énergie renouvelable par Énergie Partagée. Reconnue Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) et labellisée Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 6500 actionnaires citoyens. Mi-2021, Énergie Partagée compte 90 projets de production d'énergie renouvelable (en exploitation ou en développement) co-financés à hauteur de plus de 25 millions d'euros. Pour plus d'informations : [www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)*

### **Contact presse**

**Xavier Rabilloud** - [xavier.rabilloud@energie-partagee.org](mailto:xavier.rabilloud@energie-partagee.org) - 04 26 78 24 76 (renvoi vers mobile)

## **A propos d'Enercoop**

Enercoop, fournisseur d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne, a pour objectif de faire avancer concrètement la transition énergétique. Militantes et engagées, les 11 coopératives du réseau Enercoop sont réparties dans toute la France et s'approvisionnent auprès de producteurs d'énergie renouvelable locaux en les rémunérant au juste prix, avec des contrats sur le long terme. En proposant une électricité sans approvisionnement d'origine nucléaire, l'offre d'Enercoop a été, en 2018, classée « Premium » par l'ADEME et au 1<sup>er</sup> rang ex-aequo en 2019 du classement des fournisseurs d'électricité verts selon Greenpeace. Garantir une électricité vraiment renouvelable n'est pas la seule mission d'Enercoop : la coopérative a pour objectif d'impliquer les citoyens dans son organisation et de défendre l'intérêt collectif plutôt que la recherche de profit. Elle aide de nombreux projets citoyens à sortir de terre et les accompagne dans leur développement. Le réseau Enercoop rassemble aujourd'hui plus de 101 000 clients, dont 55 700 sociétaires, 354 producteurs et 235 salariés.

### **Contacts presse**

#### **Look Sharp pour Enercoop**

**Lorraine BRUCKER-ROMAC** – [lorraine.brucker@looksharp.fr](mailto:lorraine.brucker@looksharp.fr) – 01 81 80 95 10

**Alexandre LE MOAL** – [alexandre.lemoal@looksharp.fr](mailto:alexandre.lemoal@looksharp.fr) – 01 81 80 95 13